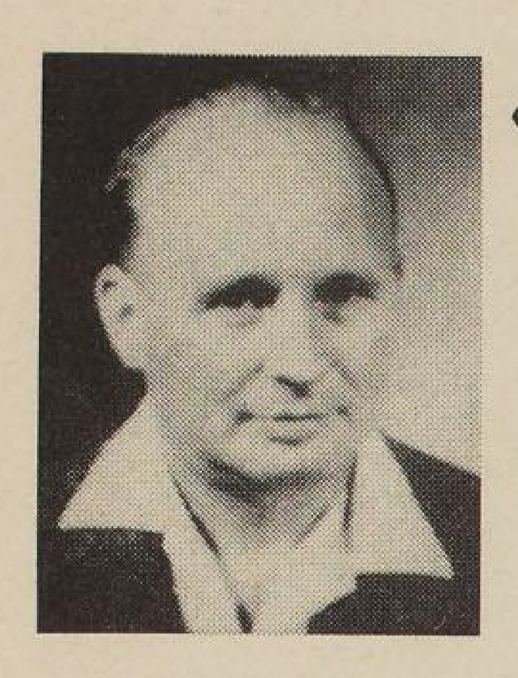
7me CIRCONSCRIPTION (CALAIS)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS





Marceau DANEL

Conseiller Général
Membre du Bureau
de la Fédération Communiste
Secrétaire de la Section de Calais
CANDIDAT TITULAIRE

Renée LANGLET

Conseiller Général
SUPPLEANT



Electrices, Electeurs,

Malgré la campagne de panique et d'apeurement menée par l'U.D.R. et le pouvoir, avec des moyens considérables, Vendroux, le beau-frère du général de Gaulle, subit un échec dans la circonscription.

Il ne retrouve pas la totalité de ses voix et celles du gaulliste dissident de 1967. Dans la ville de Calais, dont il est le maire, là où les habitants sont les mieux à même de le juger, il lui manque 270 voix sur ses propres suffrages.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner lorsqu'on connait les méfaits de la politique gaulliste dans le Calaisis. En dépit des promesses de Vendroux, la situation économique et sociale n'a cessé de s'aggraver et surtout depuis 1967. En effet, de février 1967 à mars 1968, le nombre de demandeurs d'emplois s'est encore accru (de 1.068 à 1.500). Avec la complicité de Vendroux, les patrons ont mis à profit cette situation pour payer des bas salaires. Comme le problème des loyers est lié à celui des salaires, les familles ouvrières éprouvent des difficultés pour le paiement dans les immeubles H.L.M. Par ailleurs, les impôts sont très élevés, puisque les contributions mobilières s'échelonnent de 39.000 à 60.000 anciens francs par an pour des logements type F.3, F. 4, F. 5, F. 6.

Pour toutes ces raisons, il règne à Calais une misère extrême et les répercussions se font sentir dans le commerce.

Grâce à leurs actions, les travailleurs ont obtenu des avantages non négligeables ; il s'agit maintenant de les préserver contre les tentatives du pouvoir de les remettre en cause par différents moyens et notamment par la hausse des prix.

Il s'agit également de faire bénéficier d'avantages équivalents toutes les autres couches de la population laborieuse : vieux, retraités, infirmes, invalides, anciens combattants... afin que ceux-ci ne soient pas lésés.

Pour estomper les conséquences de sa politique, le pouvoir a déclenché une campagne anticommuniste sans précédent. Malgré le déchaînement de cette campagne et le chantage à la guerre civile, le Parti Communiste a tenu ferme ses positions à Calais et dans les communes de la circonscription ; il enregistre même un léger gain de voix.

Les électrices et les électeurs ont confirmé leur jugement de mars et de septembre 1967 ; ils ont placé largement en tête de l'opposition nos candidats, Marceau DANEL et Renée LANGLET.

Dans notre circonscription, la gauche sort renforcée de la lutte électorale ; ainsi est ouverte la possibilité de mettre en échec Vendroux et de désigner, pour Calais, un député au service de la population laborieuse.

Ce sont Marceau DANEL et Renée LANGLET qui sont les mieux placés pour cela ; la population du Calaisis le sait très bien puisqu'elle les a envoyés siéger au Conseil Général.

Ce mandat, nos camarades l'exercent avec dévouement et esprit de responsabilité. En les élisant député et député suppléant, vous leur donnerez plus de possibilités et d'autorité pour agir en faveur de la population.

Comme en mars 1967, le rassemblement de tous ceux qui veulent libérer Calais de la tutelle de Vendroux se fera sur les noms de Marceau DANEL et de Renée LANGLET.

De même qu'à Arras, Bapaume, Boulogne-Sud, Lens, St-Omer, Liévin, Hénin, il ne manquera pas une voix communiste aux candidats de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, il ne manquera pas, à Marceau DANEL et Renée LANGLET, une seule des voix qui se sont portées sur les candidats des partis de gauche au premier tour

Comme, et plus encore qu'en 1967, viendront s'y joindre celles des électrices et des électeurs qui veulent marquer leur opposition à la politique gaulliste.

Dimanche 30 juin

VOUS VOTEREZ POUR UN DEPUTE ACTIF AU SERVICE DE LA POPULATION LABORIEUSE DU CALAISIS.

vous voterez

Marceau DANEL
et Renée LANGLET

CANDIDATS D'UNION DE TOUS LES RÉPUBLICAINS

Imprimerie Lensoise

Vu : LES CANDIDATS